

COMPTE-RENDU

COMMISSION CHEMINS DU 21 MARS 2024

Lieu : Salle 3 Maison des Sports de Rennes

Étaient présents : Pascal Verdier, Pierrick Hervé, Pierrick Barbé, Eric Darrigrand, Pascal Molles, Gérard Rousselin, Francis Versigny, Laurent Simon, Jacques Bidaux, Yvon Aubrée, Yvan Lagadeuc et Carole Georcelin

Étaient excusés : Hervé Gatel, Corinne Le Guen, Nelly Ménard, Christelle Guyon, Célia Carimalo.

Point spécifique : recyclage du balisage Equibreizh

**Rappel des modalités de balisage des chemins conformément au cahier technique du baliseur FFE.
Lecture par Pascal Molles.**

Pierrick Hervé souligne que plusieurs secteurs de l'Equibreizh nécessiteraient une mise à niveau conséquente du balisage. Afin d'y remédier durablement, l'AACIV souhaite mettre en place, dès début 2024, une nouvelle organisation du suivi du balisage, calquée sur le découpage territoriale des agences départementales avec identification d'un coordinateur pour chaque agence et des référent(e)s par secteur.

- Agence de Vitré - coordinateur : Jean Luc SOUVESTRE (à confirmer)

- de St Aubin du Cormier à Vitré : ATEPV = Laurent Simon, Jean-Luc Souvestre et Yves Quéo
- de Vitré à La Selle en Luitré = Muriel Granger

- Agence de St Malo - coordinateur : Pascal Molles

- Agence de Rennes - coordinateur : ????

- de Bécherel à Hédé : Gérard Rousselin
- de Hédé à Feins : Carole Georcelin, Caroline Vidélot, Yvan Lagadeuc et Daniel Lecointe
- de Feins à Mézières sur Couesnon : Nadia Bes
- de Mézières sur Couesnon à St Aubin du Cormier : Célia Carimalo et Nolwenn Renaud

- Agence de Brocéliande - coordinateur : Pierrick Barbé

- Montfort communauté (sauf Iffendic): Pierrick Hervé
- Commune d'Iffendic : Pierrick Barbé
- Brocéliande Communauté : Nelly Ménard
- Montauban - St Méen Communauté : Eric Darrigrand

- Agence de Redon - coordinateur : ????

- de St Thurial à Guipry-Messac : Corinne Le Guen et Hervé Gatel
- de Guipry-Messac à Redon : Chrystèle Guyon

- Agence de Fougères - coordinateur : ????

- de Fleurigné à Maen Roch :
- de Maen Roch à Chauvigné :

Première année : état des lieux du balisage sur chaque agence et rafraîchissement si possible.

Cycle d'intervention tous les 3 à 5 ans, liberté de fonctionnement fonction des référents chemins.

Distribution des listings d'adhérents par agence aux référents pour coordonner les actions et journées d'interventions.

Pascal Verdier rappelle que les bénévoles peuvent déclarer leurs frais kms auprès de l'association pour dons et disposer d'une attestation de déduction fiscale.

Chaque coordinateur d'agence pourra proposer un moment convivial (pique-nique) auprès des volontaires à l'issue des actions (remboursement des courses sur présentation d'un justificatif).

L'association pourra mettre à disposition des agrafeuses et agrafes auprès des bénévoles. Pierrick Hervé se renseigne sur les agrafeuses électriques murales sans fil (Lidl).